

# LA GAZETTE

LA GAZETTE...

....LA GAZETTE

VILLARS-LE-COMTE\_\_\_\_\_



Numéro 3

Février 2011



26.12.2010, photo prise par Cédric Rossier sur les hauts du village, près de la route de Denezzy

- 2 Edito
- 3 Vœux de la Municipalité
- 4 Infos Municipalité
- 5 Résumé du Conseil
- 6 Budget 2011
- 7 Manifestations diverses
- 8 Manifestations diverses
- 9 Au revoir / Bienvenue
- 10 Anniversaires
- 11 Portrait...
- 12 J'y pense et je n'oublie pas

## EDITORIAL

Vous avez tous vécu à cent à l'heure les fêtes de Noël, avec leur cortège de réceptions, d'apéritifs, de recherche effrénée du cadeau idéal.

Puis est arrivée la Saint-Sylvestre, et dans l'euphorie on a tourné la page du calendrier, laissant derrière nous 365 jours panachés de soleil et de grisaille pour laisser la place à cette année 2011...

On repart d'un bon pied dans une nouvelle année qui nous semble pouvoir être différente mais qui n'est en fait qu'un simple passage d'un jour à un autre... Il n'est toutefois pas interdit de vouloir y inscrire de nouvelles résolutions... à vous de jouer ! De mon côté, j'ai un cadeau à vous faire, cette nouvelle gazette. J'ose espérer que, comme pour les deux premières éditions, vous prendrez plaisir à sa lecture. Mais pour que je puisse continuer à vous l'offrir, j'ai besoin de votre participation. Alors vous avez bien une petite histoire à nous raconter, un souvenir du temps jadis, une anecdote marrante ? J'attends avec impatience vos propositions !

En guise de vœux, je vous propose une recette de la nouvelle année que vous pouvez lire ci-contre. Vous avez 365 jours pour savourer cette recette, sans modération !

**Je vous souhaite à tous une très belle année 2011 pleine de douceur !!!**

La rédactrice

***Prendre 12 mois complets***

~

***Les nettoyer de tout ressentiment pour les rendre aussi frais et propres que possible***

~

***Maintenant, couper chaque mois en tranches de 28, 30 ou 31 morceaux***

~

***Puis, tout doucement, incorporer dans chaque journée un zeste de courage... une pincée de confiance... une cuillère de patience... une louche de travail***

~

***Mélanger le tout avec de généreuses portions d'espoir, de générosité et de douceur***

~

***Assaisonner le tout avec un soupçon de rêves, une brassée de rires et une pleine tasse de bonne humeur***

~

***Verser maintenant la recette dans un grand bol d'amour et pour terminer décorer avec un beau sourire...***

~

***Servir avec tendresse***

## MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

L'année 2010 est terminée... Et comme tous les ans, c'est l'heure du bilan... Retour sur images : les médias ont annoncé en vrac... des guerres qui n'en finissent pas, des catastrophes naturelles, la banqueroute de nos banques, le chômage, le réchauffement climatique... Des événements négatifs qui créent un climat morose. Malheureusement tout ceci est bel et bien arrivé, mais à nous le rappeler à sans cesse, ce n'est pas de l'information, c'est de l'intoxication... Si on se prenait à rêver à des médias qui insistent autant sur les éléments positifs, cela permettrait à chacun de reprendre espoir !

Résolument tournés vers l'optimisme, nous avons choisi de nous remémorer les épisodes positifs de cette année dans notre commune. Ainsi, nous avons présenté des comptes 2009 équilibrés ; le 1<sup>er</sup> août a fait un retour aux sources après plusieurs années de fête commune avec Denezzy, nous avons décidé de célébrer à nouveau la fête nationale au village.

Le 4 septembre, nous avons partagé une belle journée pour l'inauguration de la station de pompage et le baptême du nom des rues. Le groupe d'animation nous a réunis à trois reprises pour une soirée jeux, un brunch et une brisolée ; la Jeunesse des BuViNey a proposé une soirée «pétanque»... et le budget 2011 est légèrement négatif, mais les finances de notre commune sont saines et les relations entre habitants et membres de l'exécutif sont bonnes.

La bonne entente dans notre village, connue loin à la ronde, s'est entretenue par le respect qu'ont les gens les uns envers les autres. Sachons donc cultiver et entretenir ce bel état d'esprit.

En ce début 2011, nous voudrions souhaiter une très belle année pleine de projets, de rencontres et de belles surprises !

**La Municipalité**



## INFORMATION MUNICIPALITÉ

### ÉLÉCTIONS MUNICIPALES

La fin de la législature approche. Le 13 mars prochain auront lieu les élections communales avec, pour les élus, une entrée en fonction le 01 juillet 2011. Vous trouverez tous les renseignements concernant ces élections au pilier public.

Nous vous informons que Mme Claire Neuville-Kopp et M. Gérald Pidoux ne souhaitent pas se représenter pour une nouvelle législature. La relève est donc à trouver. Nous attendons de nouvelles forces dynamiques et actives qui sont prêtes à s'investir pour leur village. Les 3 «anciens», à savoir le Syndic Gabriel Pidoux, Olivier Bernay et Sylviane Rossier ont déposé une liste commune.

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 13 MARS

|                      |                                                                                                |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>08h à 9h</b>      | <b>Ouverture du bureau de vote pour le 1er tour-municipalité</b>                               |
| -> 9h45              | Dépouillement et proclamation des résultats                                                    |
| 10h15 précises       | Dernier délai de dépôt des listes pour le 2ème tour-municipalité auprès du Président du bureau |
| <b>11h15 à 12h15</b> | <b>Ouverture du bureau de vote pour le 2ème tour-municipalité</b>                              |
| -> 13h               | Dépouillement et proclamation des résultats                                                    |
| 13h30 précises       | Dernier délai de dépôt des listes pour le 1er tour-syndic auprès du Président du bureau        |
| <b>14h30 à 15h30</b> | <b>Ouverture du bureau de vote pour le 1er tour-syndic</b>                                     |
| -> 16h               | Dépouillement et proclamation des résultats                                                    |
| 16h30 précises       | Dernier délai de dépôt des listes pour le 2ème tour-syndic auprès du Président du bureau       |
| <b>17h30 à 18h30</b> | <b>Ouverture du bureau de vote pour le 2ème tour-syndic</b>                                    |
| -> 19h               | Dépouillement et proclamation des résultats ; clôture des opérations                           |

### ANCIENNE HORLOGE DE L'ÉGLISE

Nous vous avons informé de la rénovation de l'ancienne horloge de l'église. Celle-ci est de retour au village et a trouvé sa place dans une belle vitrine située dans le hall du collège. Si vous ne l'avez pas encore vue, nous vous invitons à aller l'admirer !

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Conformément à l'Ordonnance sur l'Energie RS 730.01 visant à améliorer l'efficacité énergétique et protéger l'environnement, nous sommes tenus, d'ici à 2016, de supprimer les lampes à vapeur de mercure et leurs dérivés. Comme la partie ancienne de notre parc d'éclairage public est équipée de ce type de source lumineuse, nous avons décidé de demander une offre pour nous mettre en conformité avec la loi et faire contrôler nos installations, puis changer les têtes des anciennes lampes dans tout le village. Ces travaux devraient être effectués dans le courant du printemps.

## RÉSUMÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 2 NOVEMBRE 2010

Séance « éclair » ce 2 novembre car prévu à l'ordre du jour, mis à part l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, un seul sujet : l'arrêté d'imposition qui doit impérativement être voté avant la prochaine séance prévue à mi-décembre.

Gérald Pidoux explique que le Grand Conseil a adopté la nouvelle péréquation intercommunale et que celle-ci entrera en vigueur au 01 janvier 2011. Cette réforme prévoit une diminution de la facture sociale à charge des communes à hauteur de 6 points d'impôts sur la base d'une bascule des communes au Canton. Le taux cantonal de base est porté à 157.5 % (+ 6 points).

La Municipalité propose donc de baisser l'impôt communal et de passer de 80 à 74, ce qui n'engendrait aucun changement pour le contribuable.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'arrêté d'imposition pour les années 2011 – 2012.

## RÉSUMÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 14 DÉCEMBRE 2010

Le Président ouvre la séance à 20h10. Après l'appel, il note la présence de 4 nouveaux membres : Mmes Clairelise Gallarotti, Corinne Combernous, et MM Cédric Bujard et Olivier Combernous. Ces quatre membres sont assermentés par le Président.

Après lecture du P.V. de la dernière séance, celui-ci est mis en discussion après votation et il accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire Simone Pidoux.

5

Au point 4 figure la présentation du Budget pour 2011. Gérald Pidoux, Municipal des finances présente le budget légèrement déficitaire de Fr. 23'600.00. Les causes : les impôts vont baisser suite à la diminution du taux d'imposition. Une somme de Fr. 20'000.00 pour l'entretien des immeubles est prévue au budget ainsi que Fr. 12'000.00 pour l'entretien et le changement des têtes lumineuses de l'éclairage public. Pour ce qui est de l'enseignement, les chiffres ne sont pas encore connus et la Municipalité s'est basée sur les chiffres de 2010. Le Budget et le rapport de la Commission sont passés au vote acceptés à l'unanimité. Nous remercions Gérald Pidoux et la boursière Denise Wyssa pour leur présentation.

Nous devons encore désigner un membre suppléant pour l'AIMLE (association des communes pour les écoles). Le membre de la Municipalité est Sylviane Rossier, suppléant Olivier Bernay, le membre du Conseil est M. Sascha Kopp. Il a donc fallu nommer un suppléant dans le cadre du Conseil ; c'est Mme Simone Pidoux qui a été élue, la commission est donc au complet.

Pas d'information spéciale de la part de la Municipalité et c'est donc à 20h40 que le Président clôt la séance non sans avoir rappelé le Noël à l'église prévu le 19 décembre et souhaité à tous de belles fêtes de fin d'année.

Comme le veut la tradition pour le dernier Conseil de l'année, c'est par une agape offerte par la commune que s'est poursuivie la soirée.



# BUDGET 2011

|                                           | Budget 2011       |                   | Budget 2010       |                   | Comptes 2009      |                   |
|-------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                                           | Charges           | Produits          | Charges           | Produits          | Charges           | Produits          |
| <b>01) Administration générale</b>        | <b>57'700.00</b>  | <b>0.00</b>       | <b>55'400.00</b>  | <b>0.00</b>       | <b>51'179.80</b>  | <b>0.00</b>       |
| 10) Autorité                              | 16'200.00         | 0.00              | 16'200.00         | 0.00              | 11'762.00         | 0.00              |
| 11) Administration                        | 41'500.00         | 0.00              | 39'200.00         | 0.00              | 39'417.80         | 0.00              |
| <b>02) Finances</b>                       | <b>102'000.00</b> | <b>310'300.00</b> | <b>90'300.00</b>  | <b>312'800.00</b> | <b>96'285.64</b>  | <b>413'978.78</b> |
| 21) Impôts                                | 3'500.00          | 221'300.00        | 3'500.00          | 229'400.00        | 2'474.34          | 259'184.63        |
| 22) Service financier                     | 55'500.00         | 89'000.00         | 43'800.00         | 83'400.00         | 52'811.30         | 154'794.15        |
| 23) Amortissement et réserve non ventilés | 43'000.00         | 0.00              | 43'000.00         | 0.00              | 41'000.00         | 0.00              |
| <b>03) Domaines et bâtiments</b>          | <b>46'900.00</b>  | <b>60'500.00</b>  | <b>47'300.00</b>  | <b>60'400.00</b>  | <b>62'575.25</b>  | <b>61'062.20</b>  |
| 31) Terrains                              | 300.00            | 6'300.00          | 300.00            | 6'300.00          | 300.00            | 6'286.00          |
| 32) Forêts et pâturages                   | 4'100.00          | 0.00              | 4'500.00          | 0.00              | 7'795.50          | 0.00              |
| 35) Bâtiments                             | 42'500.00         | 54'200.00         | 42'500.00         | 54'100.00         | 54'479.75         | 54'776.20         |
| <b>04) Travaux</b>                        | <b>74'600.00</b>  | <b>30'500.00</b>  | <b>63'500.00</b>  | <b>27'500.00</b>  | <b>68'379.14</b>  | <b>29'953.60</b>  |
| 43) Routes                                | 25'300.00         | 0.00              | 17'300.00         | 0.00              | 17'260.70         | 1'300.00          |
| 44) Parcs, promenades, cimetières         | 8'800.00          | 0.00              | 8'800.00          | 0.00              | 9'010.35          | 3'300.00          |
| 45) Ordures ménagères et déchets          | 15'500.00         | 5'500.00          | 15'400.00         | 5'500.00          | 16'659.99         | 6'439.40          |
| 46) Réseau d'égoûts et d'épuration        | 25'000.00         | 25'000.00         | 22'000.00         | 22'000.00         | 25'448.10         | 18'914.20         |
| <b>05) Instruction publique et cultes</b> | <b>71'400.00</b>  | <b>0.00</b>       | <b>85'800.00</b>  | <b>0.00</b>       | <b>80'446.20</b>  | <b>0.00</b>       |
| 51) Enseignement prim. et sec.            | 68'000.00         | 0.00              | 68'000.00         | 0.00              | 63'732.75         | 0.00              |
| 53) Enseignement spécialisé               | 0.00              | 0.00              | 14'600.00         | 0.00              | 13'990.00         | 0.00              |
| 58) Temple et cultes                      | 3'400.00          | 0.00              | 3'200.00          | 0.00              | 2'723.45          | 0.00              |
| <b>06) Police</b>                         | <b>5'300.00</b>   | <b>1'800.00</b>   | <b>5'000.00</b>   | <b>1'000.00</b>   | <b>9'562.80</b>   | <b>7'377.35</b>   |
| 62) Contrôle des habitants                | 700.00            | 800.00            | 0.00              | 0.00              | 1'229.00          | 1'496.00          |
| 63) Police sanitaire                      | 1'000.00          | 1'000.00          | 1'000.00          | 1'000.00          | 681.35            | 681.35            |
| 64) Service des inhumations               | 1'000.00          | 0.00              | 1'000.00          | 0.00              | 379.60            | 0.00              |
| 65) Défense contre l'incendie             | 0.00              | 0.00              | 500.00            | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 66) Protection civile                     | 2'600.00          | 0.00              | 2'500.00          | 0.00              | 7'272.85          | 5'200.00          |
| <b>07) Sécurité sociale</b>               | <b>68'800.00</b>  | <b>0.00</b>       | <b>104'900.00</b> | <b>0.00</b>       | <b>128'481.85</b> | <b>0.00</b>       |
| 72) Prévoyance sociale                    | 54'000.00         | 0.00              | 90'900.00         | 0.00              | 116'160.80        | 0.00              |
| 73) Santé publique                        | 14'600.00         | 0.00              | 13'800.00         | 0.00              | 12'118.00         | 0.00              |
| 75) Office du travail                     | 200.00            | 0.00              | 200.00            | 0.00              | 203.05            | 0.00              |
| <b>08) Service industriels</b>            | <b>16'000.00</b>  | <b>16'000.00</b>  | <b>16'000.00</b>  | <b>16'000.00</b>  | <b>15'204.30</b>  | <b>15'204.30</b>  |
| 81) Service des eaux                      | 16'000.00         | 16'000.00         | 16'000.00         | 16'000.00         | 15'204.30         | 15'204.30         |
| <b>TOTAL CHARGES ET REVENUS</b>           | <b>442'700.00</b> | <b>419'100.00</b> | <b>468'200.00</b> | <b>417'700.00</b> | <b>512'114.98</b> | <b>527'576.23</b> |
| <b>EXCEDENT DES CHARGES</b>               |                   | <b>23'600.00</b>  |                   | <b>50'500.00</b>  |                   |                   |
| <b>EXCEDENT DES REVENUS</b>               |                   |                   |                   |                   | <b>15'461.25</b>  |                   |
|                                           | <b>442'700.00</b> | <b>442'700.00</b> | <b>468'200.00</b> | <b>468'200.00</b> | <b>527'576.23</b> | <b>527'576.23</b> |

## MANIFESTATIONS DIVERSES

### INAUGURATION DE LA STATION DE POMPAGE ET BAPTÊME DU NOM DES RUES

Le samedi 4 septembre dès 14h00, la population était conviée à la visite des nouvelles installations de pompage, à savoir les captages et le réservoir, à la Baumettaz. Pour animer cette après-midi la Municipalité avait préparé un petit questionnaire distribué en début de ballade, se rapportant aux thèmes de la journée.



Par une belle après-midi les participants ont arpenté le territoire



communal par petits groupes dans une joyeuse ambiance. Les personnes ayant de la peine à marcher ont pu profiter de l'attelage de Pierrot pour se déplacer. Merci à lui !

Et c'est en fin d'après-midi que chacun a pu se retrouver devant un beau buffet d'apéritif servi devant la Poste avec, pour mettre de l'ambiance, la participation d'un groupe de Cor des Alpes !



Le temps devenant plus frais, tout le monde a rejoint la salle communale pour un très bon repas offert par la commune et préparé et servi par la Boucherie Duvoisin à Moudon.

7



Afin de permettre à chacun de digérer après ce banquet, les participants se sont déplacés à pied vers le haut du village où l'on a enfin allumé le feu du 1<sup>er</sup> août... qui n'avait pu être brûlé en raison de la sécheresse et du vent. Puis nous avons eu la chance de pouvoir admirer un magnifique feu d'artifice, la grande classe....

La soirée s'est terminée par le dessert et le café, parfois accompagné d'autres délices de nos vergers, un peu plus alcoolisés, et a duré jusqu'au petit matin dans une franche rigolade.

Encore une fois nous avons pu nous rendre compte du plaisir de chacun de se retrouver, de partager un verre, resserrer les liens.



**Ce fut une bien belle journée comme on dit chez nous !!!**

## NOËL À L'ÉGLISE

C'est le soir du 19 décembre que le village s'est retrouvé dans son église pour fêter Noël avec les enfants.

Sous la houlette de Nathalie Delay, les enfants nous ont conté une jolie histoire de Noël et présenté de petits chants. C'était un groupe de très jeunes enfants cette année et nous adressons un grand coup de chapeau à Nathalie qui permet de perpétuer cette tradition de partager un moment de paix ensemble dans notre église illuminée par le grand sapin symbole de la fête.

Comme d'habitude tout le monde s'est ensuite déplacé au collège où nous avons partagé le thé et les biscuits préparés par les dames du village.



## GROUPE D'ANIMATION : BRISOLÉE DU 23 OCTOBRE 2010

C'est en automne 2002 qu'un groupe de dames du village s'est uni pour créer le groupe d'animation et permettre aux habitants de notre village de se retrouver, de communiquer, de fraterniser. Vous rappelez-vous quelle fût la première animation ? Eh bien, une soirée brisolée ! Et oui, c'est par cette animation que le groupe a débuté, c'était il y a déjà 9 ans. La salle était comble, prête à craquer, et nous avons dû installer les enfants dans le hall.... Depuis, le succès est toujours au rendez-vous !

Régulièrement, le groupe vous propose des retrouvailles... et c'est donc le 23 octobre que la deuxième soirée brisolée a réuni, dans une toujours belle ambiance, jeunes et moins jeunes qui ont partagé avec beaucoup de plaisir marrons, viande et lard séchés, fromages et fruits d'automne.

L'aventure continue donc grâce à toutes ces dames, bénévoles, qui s'investissent pour faire vivre ce projet. Mais grâce à vous aussi qui participez si nombreux, nous savons que vous appréciez ces moments de convivialité, moments qui permettent d'entretenir et de renforcer l'esprit et la bonne entente dans notre village.

Nous n'avons pas encore le programme de cette année 2011, mais nous ne tarderons pas à vous informer de notre prochain défi et si vous aussi vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les proposer !





## AU REVOIR...

Vincent Imhof  
José Carneiro De Lima



Ils ont quitté le village fin 2010 et nous leur souhaitons bon vent !

## BIENVENUE À....

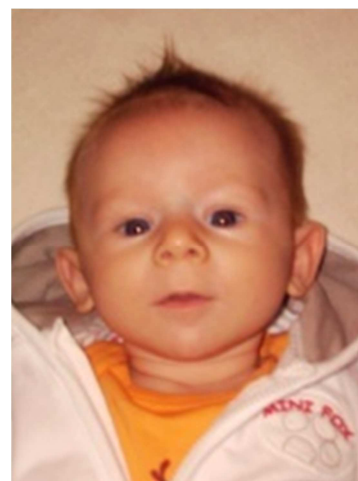


**Pierre Blaser et sa famille** se sont installés dans la petite maison de Mme Cuenod sur le haut du village. Pierre travaille en tant que foreur chez Augsburgers à Moudon et Gaëlle Kurer travaille un jour par semaine dans l'entreprise de ses parents, la Carcailleuse et s'occupe bien sûr de leur adorable petite Eléa.

9

**Ueli Strebel**, un des fils de la famille Strebel qui s'est inscrit en résidence secondaire depuis le 15 septembre 2010.

Félicitations à **Alexander et Andrea Strebel** pour la naissance de leur petit **Yannick** qui est né le 09 septembre 2010.



*La Municipalité et la population de Villars-le-Comte vous adresse une très cordiale bienvenue dans votre nouveau lieu de vie et beaucoup de plaisir parmi nous !*

## ANNIVERSAIRES

### Madame Edardine Pidoux



Mme Edradine Pidoux a fêté ses 90 ans le 11 août 2010. Elle a passé sa jeunesse à Combremont-le-Petit avec un frère et une sœur. Elle est arrivée à Villars-

le-Comte en 1957 suite à son mariage avec M. Louis Pidoux, agriculteur du village. C'est deux ou trois ans plus tard qu'elle devient la buraliste postale. Une annexe à leur maison est donc construite pour y accueillir le bureau le poste qui y restera jusqu'à la retraite de Mme Pidoux en 1985. Mme Pidoux en plus de tenir le bureau, faisait une partie de la tournée à pied. Son époux s'occupait de faire, en vélo moteur, le reste du village et les fermes foraines. C'est en 1991 qu'elle a eu la douleur de perdre son époux à la suite d'une grave maladie.

Aujourd'hui, une chose est sûre, Mme Pidoux se porte comme un charme, on la voit d'ailleurs encore régulièrement traverser le village en voiture et est encore très active : elle adore les jeux, tous les dimanches elle joue aux cartes avec son frère et sa belle-sœur. Régulièrement elle va au loto, joue au scrabble ou au Rami et elle ne manque que très rarement « la couture » du mercredi après-midi avec les dames du village.

C'est donc une nonagénaire alerte que la Municipalité a eu le plaisir de fêter le 17 août dernier à son domicile.

Nous lui souhaitons encore de belles années et surtout une bonne santé.

### Madame Marie Bastian



Née le 10 novembre 1920 dans la maison de ses parents vigneron sur les hauts de Lutry, Marie a une sœur de 4 ans sa cadette. En 1948 elle épouse Roger Bastian de Lutry,

ouvrier typographe, il se mettra à son compte en tant qu'imprimeur en 1952. Il devient municipal, député, puis préfet en 1977. Le couple a eu deux fils, Pierre-Michel et Jean-François. En parallèle à l'éducation de ses fils, Mme Bastian aide son époux à l'imprimerie familiale puis dans les années 70, elle ouvre à Lutry une boutique de vêtements qu'elle exploite pendant près de 20 ans.

C'est en 1964 que « les » Bastian et « les » Moser ont un coup de cœur pour une belle maison à vendre à Villars-le-Comte. Ils décident de l'acheter ensemble comme résidence secondaire. A la suite du décès de M. Moser, M. et Mme Bastian rachètent la part de la famille Moser. Depuis la retraite de M. Bastian en 1991, ils étaient plus régulièrement à Villars-le-Comte et lors du décès de son époux en 1994, Mme Bastian décide de s'installer définitivement ici. Elle aime le calme de l'endroit, et adore son jardin et ses fleurs. Mme Bastian, c'est un fort caractère, elle est indépendante et s'intéresse beaucoup à la politique. Depuis que les femmes ont le droit de vote, elle ne manque jamais une votation. Mme Bastian c'est aussi un amour inconditionnel pour sa famille, bon pied, mais plus encore bon œil, elle a l'esprit vif et est admirablement entourée de ses voisines en cas de besoin. Ce fût un plaisir de fêter avec elle ses 90 ans et nous lui souhaitons encore une fois une bonne santé et pleins de petits plaisirs entourée de l'amour de ses proches.

## PORTRAIT...

### ...ARIANE

Elle n'est plus notre buraliste postale depuis le 31 décembre 2010. Elle a en effet choisi de saisir l'opportunité qui lui a été offerte d'un emploi au réseau de distribution postal à Moudon.

Ariane, c'était notre buraliste, bien sûr, mais c'était beaucoup plus que cela, personne emblématique de notre village, elle représente le dévouement, la gentillesse, la serviabilité, toujours à l'écoute, prête à rendre service à chacun. On la retrouve dans toutes les organisations du village, avec la Municipalité, en tant qu'épouse de Gérald, elle a également fait partie du Conseil de paroisse, elle a donné l'école du dimanche, organisé les Noël des enfants à l'église, elle a été bien sûr partante lors de la création du groupe d'animation. Son sens naturel du partage, de la convivialité et de l'amitié en fait vraiment quelqu'un d'unique.



Je suis certaine qu'il n'y a pas une rencontre au village où vous n'avez apprécié une pâtisserie qu'elle a confectionnée, malgré le travail, les enfants, les obligations, elle trouve toujours un peu de temps pour les autres !

**Nous t'adressons un très très grand MERCI et souhaitons que ton nouvel emploi t'apporte toutes les satisfactions que tu mérites.**

Le 31 décembre, la Municipalité est allée fleurir Ariane à la fin de sa dernière ouverture de bureau, partager avec elle un apéritif et surtout la remercier au nom de tout le village pour son dévouement, sa gentillesse et sa bonne humeur communicative.

C'est Mme Nelly Rey qui tient provisoirement notre bureau de Poste en attendant la décision et la date de fermeture.



**J'Y PENSE.....**

**ET JE N'OUBLIE PAS.....**



**Bureau communal :**

Le bureau est ouvert le **Mercredi** de 19h00 à 20h00 au collège, salle de la Municipalité.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, appelez la secrétaire municipale, Mme C. Rossier-Vogt.

Tél. 021/906.63.62

**Groupe des aînés « Soleil d'automne » :**

Dates des animations, les jeudis :

17 février à 13 h 30

17 mars à 13 h 30

28 avril pour le repas dès 11 h 30



**12**



**Paroisse :**

Date des cultes à Villars-le-Comte

03 avril à 10 h 00

02 juin (Ascension) à 10 h 00

Ils ont atteint leur majorité civique en 2010 :

Mickaël MEYLAN

Gregor STREBEL

Bon vent... à tous les deux !